DIDIER LE GAC
DÉPUTÉ DU FINISTÈRE
www.didierlegac.bzh



Écoles d'infirmiers : L'État confirme le financement des places de formation

Par courrier en date du 2 juillet 2026, la ministre de la Santé Stéphanie Rist a confirmé au député Didier Le Gac les engagements financiers de l'État concernant le financement des places de formation en Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), notamment pour la rentrée 2026 en Bretagne.

Dans sa réponse, la ministre rappelle que le Gouvernement travaille avec les Régions afin de garantir l'ouverture des places de formation dès la rentrée 2026, dans un calendrier contraint par Parcoursup.

Elle confirme que le schéma de financement de l'État est désormais sécurisé.

- Un premier versement, représentant 50 % de l'enveloppe nationale de 215 millions d'euros, a déjà été effectué au mois de mai, soit 4,6 millions d'euros pour la Bretagne.
- Un second versement de 1,7 million d'euros est intervenu au mois de juin. Le solde sera versé à la rentrée, en fonction des places effectivement ouvertes.

La ministre indique également que l'État poursuivra le financement en 2027 pour les places ouvertes à la rentrée 2026, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027.

Enfin, elle précise que le Gouvernement travaille à sécuriser, au-delà de 2027, une trajectoire de financement pluriannuelle des formations paramédicales et infirmières afin d'apporter davantage de visibilité aux Régions.

➡️ Copie du courrier de la ministre téléchargeable sur le site du député (et en PJ).

Contact : Didier Le Gac
didier.legac@assemblee-nationale.fr
02.98.33.02.20 - 06.73.39.59.17
11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan